



# Bulletin Officiel

N°6686 Mercredi 07 Septembre 2022

www.cmf.tn

27<sup>ème</sup> année ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR  
DES NORMES IFRS 2

## AVIS DES SOCIETES

### AUGMENTATION DE CAPITAL

SONEDE INTERNATIONAL 3

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE ATL 2022-1 7

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2022-2 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

## ANNEXE II

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIARIES ARRETES AU 30 JUIN 2022

- CARTHAGE CEMENT
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

## ANNEXE III

### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

- AMEN TRESOR SICAV

**COMMUNIQUE DU CMF**

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

**Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**SONEDE INTERNATIONAL**

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions  
de nominal 20 Dinars entièrement libérées

**Siège social :** Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -

**Identifiant unique :** 1119736 V

**Téléphone :** (+216) 71.875.860/ **Fax :** (+216) 71.875.850

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SONEDE INTERNATIONAL de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars

**Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le 28/01/2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de 1.000.000 DT à 3.000.000 DT par l'émission de 100.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, au pair, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1. redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
2. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

**But de l'émission**

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;
- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

### Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation du capital : 2.000.000 dinars
- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions
- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars
- Prix d'émission : Vingt (20) dinars
- Catégorie : Action Ordinaire
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne

### Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

### Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### Période de souscription

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (\*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

---

(\*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

### **Etablissements domiciliaires**

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Saula Esc B, 3<sup>ème</sup> étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10DT représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL: STB Agence El Manar N° 10209077108755578815.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Emettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

### **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

### **Régime fiscal applicable**

Droit commun.

### **Marché des titres**

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Négociation en Bourse des actions anciennes**

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

### **Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

#### **Négociation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### **Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

#### **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**22-1083** en date du **29/08/2022**, est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la SONEDE INTERNATIONAL (Colisée Saoula Esc -B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

-----  
(\* Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «ATL 2022-1»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07/04/2022 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 22/08/2022 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 22/08/2022 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2022-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2022 et clôturées sans préavis au plus tard le 17/10/2022.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/10/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 277MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 31,5MD par des emprunts obligataires, 13,5MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2022-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

**Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

**Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Catégorie A d'une durée de 5 ans**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le **17 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et le **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie **A** et le **17/10/2025** la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie **A** et de **10,30%** pour la catégorie **B**.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une période totale de **7 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,660 années** et de **4,086** pour les obligations de la catégorie **B**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré en date du **22 Octobre 2021** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : **BBB + (tun)** ; Perspective : **Stable**
- Note nationale court terme : **F2 (tun)**

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB+ (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

*La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)*

*Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.*

*Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.*

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances portant gestion de l'année 2022, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 10 000 dinars sans que ce montant n'excède 6 000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**ATL 2022-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » visée par le CMF en date du **29 août 2022** sous le **n°22/1081** et du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le **n°22-006**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2022 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire  
«TLF 2022-2»**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **30/04/2021** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/05/2022** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.**

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**

**Montant :**

L'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2022-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **21/10/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

**But de l'émission :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 352 000 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 111,2 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 20 millions de dinars par des crédits extérieurs.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2022-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

**Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21/10/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **21/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations «**TLF 2022-2**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
  
- ✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21/10/2027**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **21/10/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10%** l'an.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,403% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,153%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2022-2**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,660 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **22 Octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2022** la note **provisoire** à long terme **BBB (tun)(EXP)** à l'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2022-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

**Marché des titres :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2022-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2022-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-1082**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-007**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,876	107,892
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,723	148,747
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,638	123,775
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,896	133,915
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	129,249	129,271
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,797	129,821
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	124,140	124,159
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,993	50,000
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,157	36,162
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	123,080	123,097
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	108,582	108,599
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,134	19,137
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,705	132,719
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,247	1,247
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,699	129,715
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,588	12,589
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	183,166	183,197
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,458	12,460
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	104,184	104,189
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,636	106,656
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,928	14,930
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,023	2,024
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,616	67,623
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,222	142,406
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	110,181	110,312
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,479	115,497
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	151,611	151,805
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	568,900	569,375
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	149,905	150,119
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	192,719	192,367
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	106,037	106,143
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,838	135,899
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	174,217	174,218
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	152,481	152,993
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	24,124	24,178
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,030	98,048
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,018	1,019
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,034	1,035
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 344,783	2 352,689
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	147,973	149,817
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	237,722	243,324
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,086	3,076
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,775	2,769
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	64,570	65,548
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,367	1,368
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,279	1,285
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,276	1,282
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,264	14,574
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,312	11,323
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,811	14,209
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,591	96,531
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,337	1,329

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,943	108,956
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,384	100,278
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,384	106,401
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,839	103,851
60 TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,391	105,395
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,834	108,851
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	105,081	105,099
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,268	102,285
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	101,235	101,236
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,972	105,989
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,625	107,644
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,326	105,344
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,246	104,258
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,306	104,313
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,797	102,813
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,521	106,532
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,273	103,286
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,755	101,764
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,667	106,680
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,129	102,238
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,440	110,447
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,822	104,796
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,554	108,571
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,299	109,297
<b>SICAV MIXTES</b>							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,968	63,902
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	107,405	107,934
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,905	17,912
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	302,953	303,488
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 205,949	2 209,671
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,686	70,694
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,763	55,768
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,219	108,259
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,478	11,484
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,381	15,436
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,480	17,442
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	15,079	15,056
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	108,554	107,786
94 FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	89,422	89,178
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	94,030	93,738
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	105,248	105,271
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	103,227	103,489
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,182	11,201
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	104,004	104,247
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	154,807	155,035
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	108,516	108,794
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	120,980	121,414
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	129,928	132,659
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	192,997	196,087
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	177,082	179,918
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	173,228	175,336
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	24,018	24,447
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	148,051	152,467
109 FCP VIVRE NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,417	164,901
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 139,091	5 155,027
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	96,029	96,646
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 743,691	4 750,035
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,671	10,732
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	170,964	171,358
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 481,006	11 502,223
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 254,521	10 267,791
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>							
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	128,225	128,183

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

\*\*\*\* La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant**  
**du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
 www.cmf.tn  
 email : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

## DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**CARTHAGE CEMENT**

Siège Social : Lotissement Les jardins du Lac 2-1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :

- Ahmed SAHNOUN : Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
- Mohamed HZAMI : F.M.B.Z KPMG TUNISIE

**BILAN**  
**Arrête au 30 juin**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2022</u>	<u>31-déc</u> <u>2021</u>	<u>30-juin</u> <u>2021</u>
<b>ACTIFS</b>				
<b><u>Actifs non courants</u></b>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		4 797 090	4 685 658	4 562 200
Moins : amortissements		-3 050 567	-2 881 196	-2 718 267
	1	<u>1 746 523</u>	<u>1 804 462</u>	<u>1 843 933</u>
Immobilisations corporelles		1 010 226 613	996 106 248	975 900 417
Moins : amortissements		-428 235 376	-405 345 856	-383 853 762
	2	<u>581 991 237</u>	<u>590 760 392</u>	<u>592 046 655</u>
Immobilisations financières		8 637 128	6 071 175	6 510 858
Moins : provisions		-96 217	-96 217	-96 217
	3	<u>8 540 911</u>	<u>5 974 958</u>	<u>6 414 641</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>592 278 671</u>	<u>598 539 812</u>	<u>600 305 229</u>
Autres actifs non courants	4	1 787 985	3 005 764	4 691 974
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<u><b>594 066 656</b></u>	<u><b>601 545 576</b></u>	<u><b>604 997 203</b></u>
<b><u>Actifs courants</u></b>				
Stocks		116 461 145	95 971 648	110 708 885
Moins : provisions		-672 805	-672 805	-672 805
	5	<u>115 788 340</u>	<u>95 298 843</u>	<u>110 036 080</u>
Clients et comptes rattachés		50 036 131	40 404 973	39 324 946
Moins : provisions		-6 488 795	-6 170 729	-5 805 063
	6	<u>43 547 336</u>	<u>34 234 244</u>	<u>33 519 883</u>
Autres actifs courants	7	73 146 406	67 468 769	68 214 696
Liquidités et équivalents de liquidités	8	8 428 630	9 186 099	11 735 120
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<u><b>240 910 712</b></u>	<u><b>206 187 955</b></u>	<u><b>223 505 779</b></u>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<u><b>834 977 368</b></u>	<u><b>807 733 531</b></u>	<u><b>828 502 982</b></u>

**BILAN**  
**Arrête au 30 juin**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2022</u>	<u>31-déc</u> <u>2021</u>	<u>30-juin</u> <u>2021</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b><u>Capitaux propres</u></b>				
Capital social		343 624 940	343 624 940	343 624 940
Réserve légale		588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		151 619 117	151 619 117	151 619 117
Résultats reportés		- 31 408 019	- 62 917 207	- 62 917 207
Amortissements différés		- 285 768 020	- 285 768 020	- 285 768 020
Pertes non reportables		- 12 977 853	- 12 977 853	- 12 977 853
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>167 488 200</b>	<b>135 979 012</b>	<b>135 979 013</b>
Résultat net de l'exercice/ la période		15 305 235	31 509 188	16 134 105
<b><u>Total des capitaux propres</u></b>	9	<b>182 793 435</b>	<b>167 488 200</b>	<b>152 113 118</b>
<b><u>Passifs</u></b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	10	315 650 918	331 842 969	338 379 307
Crédits bails	11	2 298 175	2 486 081	2 719 149
Comptes courants actionnaires	12	52 277 356	52 277 356	52 277 356
Provisions pour risques et charges	13	8 201 114	7 929 806	7 464 560
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>378 427 563</b>	<b>394 536 212</b>	<b>400 840 372</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	51 479 805	40 994 249	45 601 725
Autres passifs courants	15	128 678 405	117 685 104	129 984 661
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	93 598 160	87 029 766	99 963 106
<b>Total des passifs courants</b>		<b>273 756 370</b>	<b>245 709 119</b>	<b>275 549 492</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>652 183 933</b>	<b>640 245 331</b>	<b>676 389 864</b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b>834 977 368</b>	<b>807 733 531</b>	<b>828 502 982</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Relatif à la période clos au 30 juin**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>NOTE</u>	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>	<u>30-juin</u>
		<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	17	168 628 147	325 968 814	163 884 715
Production immobilisée	18	6 429 426	15 090 380	8 539 149
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>175 057 573</b>	<b>341 059 194</b>	<b>172 423 864</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation des stocks de produits finis et des encours		-4 467 512	7 865 742	-4 400 246
Achats d'approvisionnements consommés	19	87 819 073	150 060 866	82 369 628
Charges de personnel	20	17 057 042	37 775 840	19 864 323
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	24 824 195	47 315 674	23 054 453
Autres charges d'exploitation	22	13 166 951	26 834 392	12 762 248
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>138 399 749</b>	<b>269 852 514</b>	<b>133 650 406</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 657 824</b>	<b>71 206 680</b>	<b>38 773 458</b>
Charges financières nettes	23	-21 056 720	-43 873 828	-22 035 791
Produits des placements	24	15 997	137 916	84 143
Autres gains ordinaires	25	294 142	4 980 680	1 286 293
Autres pertes ordinaires		-209 748	-186 984	-1 619 885
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT</b>		<b>15 701 495</b>	<b>32 264 464</b>	<b>16 488 218</b>
Impôt sur les sociétés		-396 260	-755 276	-354 113
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>15 305 235</b>	<b>31 509 188</b>	<b>16 134 105</b>

**ETAT DE FLUX**  
**Relatif à la période clos au 30 juin**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>30/06/2021</u>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients	199 078 932	352 626 207	172 229 873
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnel	-147 667 856	-286 955 456	-145 026 989
Intérêts payés	-3 737 299	-7 694 356	-3 230 489
Impôts et taxes payés	-13 577 230	-63 113	-57 384
Autres flux	-950 936	-1 153 608	-
Encaissement des produits de placement	15 288	252 478	267 368
<b><u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u></b>	<b><u>33 160 899</u></b>	<b><u>57 012 152</u></b>	<b><u>24 182 379</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 885 825	-6 172 831	-8 139 702
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	330 564	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	-337 372	-1 155 233
<b><u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u></b>	<b><u>-8 885 825</u></b>	<b><u>-6 179 639</u></b>	<b><u>-9 294 935</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	1 450 000	16 788 523	-
Intérêts payés pour le remboursement des emprunts	-13 341 126	-34 976 798	-20 064 673
Remboursements des emprunts bancaires	-14 396 420	-37 424 203	-674 434
Remboursements des crédits Leasing	-1 063 793	-2 190 025	-1 171 739
Remboursements ou encaissement des crédits de gestion	-2 581 074	4 552 914	-
<b><u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u></b>	<b><u>-29 932 413</u></b>	<b><u>-53 249 589</u></b>	<b><u>-21 910 846</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-5 657 339</b>	<b>-2 417 076</b>	<b>-7 023 402</b>
<i>Trésorerie Initiale</i>	<i><u>-6 165 531</u></i>	<i><u>-3 748 455</u></i>	<i><u>-3 748 455</u></i>
<i>Trésorerie Finale</i>	<i><u>-11 822 870</u></i>	<i><u>-6 165 531</u></i>	<i><u>-10 771 857</u></i>

**I. Présentation de la société**

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
<b>Total apport net</b>	<b>110.628.081</b>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2019 de la société Carthage Cement a décidé d'augmenter le capital social de 223.774.773 DT par l'émission de 22.377.477 nouvelles actions de valeur nominale de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 0,2 DT par actions. Cette augmentation n'a été souscrite qu'à hauteur de 77% du montant décidé soit la souscription de 171.490.527 actions nouvelles, ce qui aboutit à une augmentation du capital social de 171.490.527 DT et une prime d'émission de 34.298.105 DT, réalisée à hauteur de 68.235.149 DT par compensation de créances (Conversion de comptes courants actionnaires BINA CORP) et 137.553.484 en numéraire.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n°2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99% dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veillesse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

## ***II. Evènements significatifs***

### ***II.1. Affaire de surfacturation***

La société a constaté courant l'exercice 2020 l'impact de l'affaire de surfacturation du coût de la cimenterie au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

En effet, la cour d'appel a émis un jugement en date du 15 novembre 2019 condamnant solidairement les représentants légaux des constructeurs de la cimenterie (FLSmidth, PROKON, EKON) ainsi que les actionnaires fondateurs et membres du conseil d'administration Lazhar STA et Belahassen Trabelsi et deux intermédiaires (représentants de la société FLSmidth en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros à Carthage Cement au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. Carthage Cement a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard

indûment payés, les pénalités de retard ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Sur ordonnance par requête et à la demande de la société, un expert judiciaire a été désigné par le tribunal de première instance pour estimer tous les montants précédemment cités. A la date de présente publication de ces états financiers, la cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement.

Par ailleurs, l'un des condamnés s'est opposé et un autre condamné s'est pourvu en cassation. Le reste des condamnés étant en état de fuite ne se sont pas manifestés.

Le 17 avril 2020, Carthage Cement a reçu deux virements de la part de FLsmidth pour un montant total de 2 millions d'euros. Cet événement, en sus du courrier du 4 mars 2020 de reconnaissance des faits, sont considérés par le management comme un signe de reconnaissance de la part de FLsmidth de son implication.

Sur la base de ces éléments, le management estime que le montant de 30 millions d'euros constitue à ce stade le montant minimum dont la probabilité qu'il soit acquis par la société est assez élevée. Par ailleurs, la société dispose déjà dans ses comptes des dettes courantes envers les parties condamnées qui permettent de couvrir en partie le montant de 30 millions d'euros. Carthage Cement détient aussi une dette en compte courant actionnaire envers Mr Lazhar STA pour un montant de 52.277.356 DT à fin novembre 2019. Ainsi, le management a procédé à la comptabilisation des impacts comptables de ce jugement au niveau des états financiers et il a aussi arrêté le décompte des intérêts sur le compte courant de Mr Lazhar STA. Courant 2022, Carthage Cement a aussi engagé un processus d'arbitrage international et ce en parallèle avec l'action en justice devant la cour de cassation.

Du fait que le montant de surfacturation a impacté le coût initial de la construction, le management a procédé donc à la soustraction de ce montant de 30 millions d'euros (en retenant son équivalent en DT en cours historique conformément aux termes du jugement) de la valeur brute des immobilisations concernées. Le gain au titre des amortissements antérieures à 2020 (correspondant aux amortissements excédentaires relative au montant surfacturé) a été constaté parmi les autres gains de l'exercice 2020 et ce conformément aux normes comptables Tunisiennes.

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'impact comptable de cette opération :

Désignation	En DT
<b>Bilan :</b>	
▪ Construction Cimenterie	(31 084 965)
▪ Installations Techniques Cimenterie	(31 516 514)
▪ Amortissements constructions Cimenterie	6 562 381
▪ Amortissements Installations techniques Cimenterie	9 980 229
▪ Produits à recevoir*	40 920 987
▪ Dettes envers les constructeurs de la cimenterie*	15 375 460
▪ Virement reçu de FLsmidth (Trésorerie)	6 305 032
<b>Etat de résultat :</b>	
▪ Gains Ordinaires	16 542 610

(\*) : Cette dette correspond à un montant restant du envers les constructeurs de la cimenterie et qui a fait l'objet d'une décision de gel de la part des juges dans le cadre des procédures liées à

l'affaire de surfacturation. En application du principe de prééminence du fond sur la forme, le management a procédé à une présentation de ces dettes en net des produits à recevoir constatés au titre de cette affaire.

Il est à rappeler aussi qu'un montant de 8,2 MDT est déjà constaté en actif (depuis 2016), annulant l'impact du mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles.

### ***II.2. Affaire intentée contre NLS suite à l'expiration du contrat d'exploitation de la cimenterie***

Un différend oppose actuellement Carthage Cement à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie et qui est aussi une partie liée de FLS Smith). Carthage Cement réclame la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui aurait dû être réalisée par cette dernière avant le transfert de la cimenterie ainsi que d'autres frais et charges qui devraient être supportées par NLS et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties.

La société Carthage Cement réclame un montant de 12.6 MDT correspondant principalement aux frais de maintenance de la cimenterie (susmentionnés) déterminés sur la base d'une inspection technique réalisée par un bureau d'étude externe sur l'état de la cimenterie transférée par NLS à Carthage Cement.

Le management a procédé à la constatation d'un gain de 2,8 MDT correspondant au montant des dettes de NLS dans les comptes de la société. Le management considère que ce montant est le gain minimum qui sera réalisé par Carthage Cement en attendant le dénouement du différend opposant les deux parties.

### ***II.3. Affaire sur des commissions illégales***

Lors des investigations effectuées au titre de l'affaire de surfacturation citée plus haut, il a été évoqué l'existence d'un soupçon d'une commission illégale se rapportant au contrat d'exploitation de la cimenterie.

A cet effet, la société Carthage Cement a déposé une plainte pénale devant le tribunal de première instance en date du 06 juillet 2017 demandant l'autorisation d'ouvrir une enquête judiciaire concernant ce soupçon. Le procureur de la république a ordonné le 12 mars 2020 l'ouverture d'une enquête auprès du juge d'instruction du pôle financier. Cette enquête est toujours en cours à la date de publication des présents états financiers.

Les procédures liées aux trois affaires susmentionnées dans les paragraphes II.1, II.2 et II.3 sont toujours en cours à la date de publication des présents états financiers.

L'impact final sur les états financiers de ces affaires ne peut être estimé de manière définitive que lorsque les procédures judiciaires sont finalisées.

#### ***II.4.Situation financière de la société et performance au 30 juin 2022***

La société Carthage Cement a accumulé des pertes reportées de 315 millions de dinars au 30 juin 2022. Ces pertes sont essentiellement dues aux éléments suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement ainsi qu'un coût élevé de la sous-traitance de la production de ciment (voir note II).
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis 2019 les actions suivantes :

- Une restructuration financière ayant abouti à :
  - ✓ une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT). Cette augmentation du capital a été rémunérée par apport en cash et par la conversion de certaines dettes .
  - ✓ une restructuration des emprunts bancaires avec le pool bancaire (une période de grâce de 18 mois a été accordée, baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%);
- Une restructuration opérationnelle par un plan de départ volontaire ayant contribué à la réduction de l'effectif de la société ;
- Rupture du contrat NLS et la reprise de la production du Clinker par les moyens de la société ce qui a donné lieu à d'importantes économies de coûts ;

Par ailleurs et sur la base de ces actions, le management de la société a établi un business plan pour la période 2022-2026 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

Courant le premier semestre de 2022, la société a pu réaliser une très bonne performance en réalisant un excédent brut d'exploitation de 61 MDT un résultat net positif de 15 MDT

Ainsi et en tenant compte de la performance financière que la société a commencé à réaliser depuis l'exercice 2020 et du plan de restructuration, la société a pu surmonter les difficultés d'exploitation et de trésorerie qu'elle a connues durant les années précédentes.

### **III. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2021.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2021.

### **IV. Bases de mesure et principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

#### **IV.1 Unité monétaire**

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

#### **IV.2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	30 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

Depuis l'exercice 2020, la société Carthage Cement présentait les pièces de rechange spécifiques parmi les immobilisations corporelles. Les pièces de rechange spécifiques non encore consommées sont présentées parmi les immobilisations corporelles comptabilisées en immobilisations corporelles en cours.

Les pièces de rechange spécifiques sont amorties sur la base de la durée de vie de chaque pièce.

#### **IV.3 Contrats de location**

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **IV.4 Les frais préliminaires et charges à répartir**

Les frais préliminaires sont les dépenses rattachées à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Les charges à répartir sont relatives aux gratifications de fin service à accorder au personnel de la société dans le cadre du plan de restructuration consistant en une action de licenciement volontaire. Par ailleurs, le management a prévu un business plan qui tient compte dudit plan de restructuration.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité et de cinq ans, à partir de leur engagement.

#### **IV.5 Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice. Il est à noter que vu la spécificité de certains produits, la société fait appel à un expert technique (géologue) pour l'inventaire de certains éléments des stocks (agrégats et clinker). L'inventaire physique de ces stocks font appel à des techniques d'estimation et des paramètres qui sont fournis par les experts techniques.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange non spécifiques sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### **IV.6 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants. Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

#### **IV.7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

#### **IV.8 Provisions pour risques et charges**

##### *Provision pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

##### *Provision pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

#### **IV.9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

#### **IV.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

#### **IV.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change moyen du mois précédent. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change qui en résultent sont constatées en résultat de l'exercice.

**V. Contrôles fiscaux en cours****V-1. Contrôle fiscal 2008-2010**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société. En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société. La cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement à la date de publication des présents états financiers.

**V-2. Contrôle fiscal GCN**

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade (devenue BINA TRADE) a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et BINA TRADE, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 de recalculer le montant des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu

par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un montant révisé de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

### **V-3. Contrôle fiscal 2011-2012**

Un troisième contrôle, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En décembre 2017, ce contrôle fiscal a été partiellement par une reconnaissance de dette relative à la retenue à la source, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels.

Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT. La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 26 février 2020. La société a interjeté en appel ce jugement.

Une provision de 2.770.873 DT a été constatée dans les états financiers en couverture de ces différents contrôles fiscaux.

**A/ ACTIFS****NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2022 un solde de 1.746.523 DT contre 1.804.462 DT au 31 décembre 2021, et qui s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	987 735	897 505	800 874
Logiciels	745 672	741 470	739 670
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	351 335	334 335	309 308
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>4 797 090</b>	<b>4 685 658</b>	<b>4 562 200</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	-3 050 567	-2 881 196	-2 718 267
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 746 523</b>	<b>1 804 462</b>	<b>1 843 933</b>

**NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2022 un solde net d'amortissements de 581.991.237 DT contre 590.760.392 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	6 357 159	4 770 157	4 388 675
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	478 678 777	462 145 004	462 072 198
Installations climatiseurs	102 066	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560	162 560
Matériel de transport	1 657 228	1 565 237	1 565 237
Matériel industriel	17 679 967	17 636 801	17 085 156
Matériel informatique	1 823 051	1 813 822	1 647 169
Mobilier & Matériel de bureau	1 673 890	1 498 204	1 402 841
Installations techniques cimenterie	308 506 878	308 436 173	308 317 582
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel acquis en leasing	46 374 120	45 297 900	44 798 416
Pièces de rechanges spécifiques	12 427 986	9 427 113	3 837 844
Immobilisations corporelles en cours (A)	7 301 567	17 000 152	9 866 126
Immobilisations corporelles en cours - PDR Spécifiques	12 745 493	11 515 188	5 918 676
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>1 010 226 613</b>	<b>996 106 248</b>	<b>975 900 417</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	-428 235 376	-405 345 856	-383 853 762
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>581 991 237</b>	<b>590 760 392</b>	<b>592 046 655</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
**Au 30 juin 2022**

Désignations	Valeurs brutes				Amortissements			VCN au 30/06/2022
	Au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Transfert 2022	Au 30/06/2022	Au 31/12/2021	Dotation 2022	Au 30/06/2022	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	1 620 370	67 500	1 687 870	1 012 130
Logiciels	741 470	4 202	-	745 672	696 802	25 778	722 580	23 092
Licence	897 505	90 230	-	987 735	551 676	76 093	627 769	359 966
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	12 348	12 348	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	334 335	17 000	-	351 335	-	-	-	351 335
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 685 658</b>	<b>111 432</b>		<b>4 797 090</b>	<b>2 881 196</b>	<b>169 371</b>	<b>3 050 567</b>	<b>1 746 523</b>
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	4 770 157	1 587 002	-	6 357 159	2 991 618	254 392	3 246 010	3 111 149
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	35 746 259	1 117 071	36 863 330	74 843 730
Constructions	462 145 004	50 003	16 483 770	478 678 777	183 619 082	11 088 154	194 707 236	283 971 541
Installations techniques cimenterie	308 436 173	70 705	-	308 506 878	125 299 755	7 736 600	133 036 355	175 470 523
Installations climatiseurs	102 066	-	-	102 066	102 066	-	102 066	-
Installations téléphoniques	162 560	-	-	162 560	162 560	-	162 560	-
Matériel de transport	1 565 237	91 991	-	1 657 228	1 221 048	65 366	1 286 414	370 814
Matériel industriel	17 636 801	43 166	-	17 679 967	13 384 142	267 992	13 652 134	4 027 833
Matériel informatique	1 813 822	9 229	-	1 823 051	1 383 825	122 097	1 505 922	317 129
Mobilier & Matériel de bureau	1 498 204	177 020	-1 334	1 673 890	1 097 559	72 224	1 169 783	504 107
Matériel ready Mix	62 889	-	-	62 889	35 235	1 572	36 807	26 082
Matériel acquis en leasing	45 297 900	1 076 220	-	46 374 120	38 821 237	1 058 743	39 879 980	6 494 140
Pièces de rechanges spécifiques	9 427 113	-	3 000 873	12 427 986	1 481 470	1 105 309	2 586 779	9 841 207
Immobilisations corporelles en cours (A)	17 000 152	354 209	-10 052 794	7 301 567	-	-	-	7 301 567
Immobilisations corporelles en cours - PDR Spécifique	11 515 188	-	1 230 305	12 745 493	-	-	-	12 745 493
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>996 106 248</b>	<b>3 459 545</b>	<b>10 660 820</b>	<b>1 010 226 613</b>	<b>405 345 856</b>	<b>22 889 520</b>	<b>428 235 376</b>	<b>581 991 237</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>1 000 791 906</b>	<b>3 570 977</b>	<b>10 660 820</b>	<b>1 015 023 703</b>	<b>408 227 052</b>	<b>23 058 891</b>	<b>431 285 943</b>	<b>583 737 760</b>

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières présentent au 30 juin 2022 un solde net de 8.540.911 DT contre 5.974.958 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 2.565.953 DT. Elles s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Titres de participation	669 716	669 716	669 716
Prêts au personnel	1 668 672	507 353	1 036 437
Dépôts et cautionnements versés	6 298 740	4 894 106	4 804 705
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>8 637 128</b>	<b>6 071 175</b>	<b>6 510 858</b>
Provisions immobilisations financières	-96 217	-96 217	-96 217
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>8 540 911</b>	<b>5 974 958</b>	<b>6 414 641</b>

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Les autres actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2022 à 1.787.985 DT contre 3.005.764 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 1.217.779 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Charges à répartir	10 181 163	10 181 163	10 181 163
Résorption charges à répartir	-8 393 178	-7 175 399	-5 489 189
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>1 787 985</b>	<b>3 005 764</b>	<b>4 691 974</b>

**NOTE N°5 : STOCKS**

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2022 à 115.788.340 DT contre 95.298.843 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 20.489.497 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Pièces de rechange	23 663 153	23 198 561	26 260 863
Produits finis Agrégats	2 165 580	2 561 337	2 023 194
Produits semi-finis Agrégats	53 599 311	48 154 773	43 244 516
Stocks Ciments	2 033 161	2 660 113	2 388 544
Matières premières READYMIX	88 592	88 592	94 700
Stocks matières premières cimenterie	15 896 837	1 503 819	1 952 980
Stocks Clinker	15 471 742	15 426 060	33 404 102
Emballages	2 818 470	1 654 094	1 339 986
Stock en transit	724 299	724 299	-
<b>TOTAL BRUT DES STOCKS</b>	<b>116 461 145</b>	<b>95 971 648</b>	<b>110 708 885</b>
Moins : Provisions	-672 805	-672 805	-672 805
<b>TOTAL NET DES STOCKS</b>	<b>115 788 340</b>	<b>95 298 843</b>	<b>110 036 080</b>

**NOTE N°6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2022 un solde net de 43.547.336 DT contre 34.234.244 DT au 31 décembre 2021. Il s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Clients Agrégats	19 849 737	19 809 188	20 678 504
Clients Ciments	5 945 942	5 149 890	5 112 108
Clients Ready mix	2 793 211	2 351 537	3 150 480
Clients Douteux	6 488 795	6 170 729	5 805 063
Clients, effets à recevoir	47 666	1 075 801	102 654
Clients, effets à l'encaissements	-	-	2 224
Clients, chèques à l'encaissements	14 910 780	5 847 828	4 473 913
<b>Total brut</b>	<b>50 036 131</b>	<b>40 404 973</b>	<b>39 324 946</b>
Moins : Provisions	-6 488 795	-6 170 729	-5 805 063
<b>Total net</b>	<b>43 547 336</b>	<b>34 234 244</b>	<b>33 519 883</b>

**NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2022 à 73.146.406 DT contre 67.468.769 DT au 31 décembre 2021 et se détaillant ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Etat impôts et taxes	17 849 098	13 907 742	13 426 812
BINA Trade *	1 926 613	1 926 613	1 926 613
Créance sur des parties liées *	757 989	760 069	762 569
Produits à recevoir	946 635	890 489	969 437
Charges constatées d'avance	2 516 783	914 212	2 059 621
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144	420 144
Affaire Groupe FLS(a)	49 150 545	49 089 545	49 089 545
CNSS	18 644	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>73 586 451</b>	<b>67 908 814</b>	<b>68 654 741</b>
Moins : provisions	-440 045	-440 045	-440 045
<b>TOTAL NET</b>	<b>73 146 406</b>	<b>67 468 769</b>	<b>68 214 696</b>

\* Voir note 26

(a) Cette rubrique correspond essentiellement au produit à recevoir au titre de l'affaire de surfacturation et les litiges avec les constructeurs de la cimenterie (voir note II).

**NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2022 8.428.630 DT contre 9.186.099 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Placements en titres SICAV	1 030	2 854 220	1 047 388
Placements en titres	59 618	57 920	49 244
Banques (a)	7 413 142	5 752 757	3 094 159
Blocage et déblocage	936 235	495 829	7 512 529
Caisses	18 605	25 373	31 800
<b>Total</b>	<b>8 428 630</b>	<b>9 186 099</b>	<b>11 735 120</b>

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Banque de Tunisie	3 808 302	524 685	283 447
Banque Tuniso-Koweitienne	289 260	947 097	465 460
Banque de Tunisie et des Emirats	70 597	101 432	48 492
Arab Tunisian Bank	495 591	440 340	-
Attijari Bank	192 692	154 364	-
Al Baraka Bank	44 937	33 659	24 581
Banque Nationale Agricole	363 701	305 785	1 062 459
Zitouna Bank	10 951	6 296	6 416
QNB	58 960	9 214	109 461
TSB	595 568	34 124	16 749
North Africa International Bank	4 524	4 703	4 872
UIB	694	766	837
BIAT	1 412 077	-	40 448
Société Tunisienne de Banque	63 822	339 946	-
BTL	-	2 841 153	1 018 154
ABC BANK	1 466	9 193	12 783
<b>Total</b>	<b>7 413 142</b>	<b>5 752 757</b>	<b>3 094 159</b>

**B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 30 juin 2022 un solde de 182.793.435 DT contre un solde de 167.488.200 DT au 31 décembre 2021 soit une augmentation de 15.305.235 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Capital social	343 624 940	343 624 940	343 624 940
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	151 619 117	151 619 117	151 619 117
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	-44 385 872	-75 895 060	-75 895 060
Amortissements différés	-285 768 020	-285 768 020	-285 768 020
<b>Total capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>167 488 200</b>	<b>135 979 012</b>	<b>135 979 013</b>
Résultat de l'exercice/la période	15 305 235	31 509 188	16 134 105
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>182 793 435</b>	<b>167 488 200</b>	<b>152 113 118</b>

La structure du capital se présente au 30 juin 2022 comme suit :

<b>Liste des actionnaires</b>	<b>Après augmentation</b>	
	<b>Montant en DT</b>	<b>% de détention</b>
<b>BINA CORP</b>	138 146 608	40,20%
<b>Etat Tunisien</b>	10 819 622	3,15%
<b>El Karama Holding</b>	5 193 383	1,51%
<b>Banques</b>	66 725 877	19,42%
<b>Public</b>	122 739 450	35,72%
<b>TOTAL</b>	<b>343 624 940</b>	<b>100,00%</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Tableau de variation des capitaux propres**  
**Au 30 juin 2022**

<i>(En DT)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>343 624 940</b>	<b>1 809 234</b>	<b>151 619 117</b>	<b>588 801</b>	<b>-95 259 646</b>	<b>-285 768 020</b>	<b>19 364 586</b>	<b>135 979 012</b>
Affectation du résultat 2020	-	-	-	-	19 364 586	-	-19 364 586	-
Résultat de la période close le 31 décembre 2021	-	-	-	-	-	-	31 509 188	31 509 188
<b>Soldes au 31 décembre 2021</b>	<b>343 624 940</b>	<b>1 809 234</b>	<b>151 619 117</b>	<b>588 801</b>	<b>-75 895 060</b>	<b>-285 768 020</b>	<b>31 509 188</b>	<b>167 488 200</b>
Affectation du résultat 2021	-	-	-	-	31 509 188	-	-31 509 188	-
Résultat de la période close le 30 juin 2022	-	-	-	-	-	-	15 305 235	15 305 235
<b>Soldes au 30 juin 2022</b>	<b>343 624 940</b>	<b>1 809 234</b>	<b>151 619 117</b>	<b>588 801</b>	<b>-44 385 872</b>	<b>-285 768 020</b>	<b>15 305 235</b>	<b>182 793 435</b>

**NOTE N° 10 : EMPRUNTS****Tableau des Emprunts au 30/06/2022**

Banque	Solde au 31/12/2021			Mouvement de l'exercice				Solde au 30/06/2022		
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Reclassements LT	Additions CT Rééchelonnement	Reclassements CT	Remboursements CT	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an
AMEN BANK	16 374 409	15 230 658	1 143 751	-502 131	1 450 000	502 131	-701 875	17 122 534	14 728 527	2 394 007
ATB	8 000 000	7 069 767	930 233	-372 093	-	372 093	-372 093	7 627 907	6 697 674	930 233
ATTIJARI	15 759 766	14 865 347	894 419	-502 837	-	502 837	-473 119	15 286 647	14 362 510	924 137
BH	53 623 545	50 148 802	3 474 743	-1 711 273	-	1 711 273	-774 584	52 848 961	48 437 529	4 411 432
BIAT	22 264 444	20 193 333	2 071 111	-1 035 556	-	1 035 555	-1 035 556	21 228 889	19 157 778	2 071 111
BNA	57 639 611	51 596 749	6 042 862	-2 789 013	-	2 789 013	-2 324 178	55 315 433	48 807 735	6 507 698
BT	76 511 275	68 740 590	7 770 685	-3 586 470	-	3 586 470	-3 586 470	72 924 805	65 154 120	7 770 685
BTE	9 336 055	9 081 644	254 411	-317 096	-	317 096	-	9 336 055	8 764 549	571 506
BTK	16 849 079	15 027 557	1 821 522	-910 761	-	910 761	-910 761	15 938 318	14 116 796	1 821 522
BTL	22 083 333	19 375 000	2 708 333	-1 250 000	-	1 250 000	-1 250 000	20 833 333	18 125 000	2 708 333
STB	51 273 377	45 823 563	5 449 814	-2 515 299	-	2 515 299	-2 934 516	48 338 861	43 308 264	5 030 598
TSB	16 089 002	14 689 959	1 399 043	-699 522	-	699 522	-33 269	16 055 732	13 990 436	2 065 296
<b>Total des emprunts</b>	<b>365 803 896</b>	<b>331 842 969</b>	<b>33 960 927</b>	<b>-16 192 051</b>	<b>1 450 000</b>	<b>16 192 050</b>	<b>-14 396 420</b>	<b>352 857 475</b>	<b>315 650 918</b>	<b>37 206 557</b>

**NOTE N°11 : Crédits bail**

Le poste « crédits bail » accuse au 30 juin 2022 un solde de 2.298.175 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

**NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2022 à 52.277.356 DT, s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401	23 227 401	23 227 401
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA**	29 049 955	29 049 955	29 049 955
<b>Total</b>	<b>52 277 356</b>	<b>52 277 356</b>	<b>52 277 356</b>

\*\* Le décompte des intérêts sur le compte courant Lazhar Sta a été suspendu à compter du mois de novembre 2019 suite à l'affaire de surfacturation (Lazhar Sta est l'une des parties condamnées dans cette affaire).

**NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2022 à 8.201.114 DT, s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 639 842	1 426 242	1 226 242
Autres provisions pour risques et charges	5 560 011	5 502 303	5 237 057
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261	1 001 261
<b>Total</b>	<b>8 201 114</b>	<b>7 929 806</b>	<b>7 464 560</b>

**NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 juin 2022 un solde de 51.479.805 DT, qui s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/06/2021</b>
Fournisseurs d'exploitation	33 951 727	26 826 765	28 104 708
Fournisseurs, effets à payer	16 889 628	13 442 513	16 983 378
Fournisseurs d'immobilisations	543 982	630 503	436 442
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483	1 483
Autres fournisseurs	-	-	-17 271
Retenue de garantie	92 985	92 985	92 985
<b>Total</b>	<b>51 479 805</b>	<b>40 994 249</b>	<b>45 601 725</b>

**NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2022, un total de 128.678.405 DT, contre 117.685.104 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Clients, avances et acomptes	38 155 615	23 792 348	29 697 391
Etat impôts et taxes	71 473 357	73 745 398	75 572 302
Amende Exploitation carrière	1 584 205	1 057 653	617 753
Rémunérations dues au personnel	53 257	1 307 477	50 478
Dettes envers les parties liées	42 592	42 592	42 592
CNSS	9 491 552	11 169 386	14 699 350
Personnel, charges à payer	5 488 503	3 994 777	6 119 116
Congés à payer	643 600	598 072	802 397
Autres passifs courants	1 567 171	1 715 313	2 021 052
Provisions pour risques et charges	64 339	106 186	275 820
Compte d'attente	114 214	155 902	86 410
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>128 678 405</b>	<b>117 685 104</b>	<b>129 984 661</b>

**NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2020 un solde de 93.598.160 DT contre 87.029.766 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	37 206 557	33 960 927	39 658 208
Echéances à moins d'un an sur crédits bails	1 159 198	1 130 358	1 099 360
Intérêts courus	3 595 045	2 519 546	3 160 335
Billet de trésorerie	3 415 277	4 065 277	2 150 000
Crédit de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	25 147 001	25 147 000	26 874 626
Crédit financement devises	2 823 582	4 855 028	4 513 600
Concours bancaires	20 251 500	15 351 630	22 506 977
<b>Total</b>	<b>93 598 160</b>	<b>87 029 766</b>	<b>99 963 106</b>

**B/ RESULTAT DE LA PERIODE****NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Ventes des produits de carrière	7 803 912	15 203 532	7 764 116
Ventes de béton prêt à l'emploi	5 778 041	9 625 176	5 073 435
Ventes Clinker à l'export	4 736 295	18 251 714	8 973 493
Ventes ciments	148 654 883	279 764 605	140 410 964
Pompage et transport Béton	1 256 605	2 248 602	1 215 547
Chargements et transports Agrégat	336 609	663 010	333 316
Chargements et transports Ciment	61 802	212 175	113 844
<b>Total</b>	<b>168 628 147</b>	<b>325 968 814</b>	<b>163 884 715</b>

**NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE**

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Travaux piste carrière	705 735	674 785	396 513
Travaux préparatoires	1 046 055	2 203 819	1 435 484
Aménagements front	3 052 398	9 159 415	4 887 921
Aires de stockage	1 625 238	3 050 977	1 817 847
Production immobilisée RM	-	1 384	1 384
<b>Total</b>	<b>6 429 426</b>	<b>15 090 380</b>	<b>8 539 149</b>

**NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnement se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Explosifs	1 322 471	2 363 880	1 209 692
Gasoil et Lubrifiants	2 073 651	4 345 923	2 214 095
Pièces de rechange	3 668 181	12 845 085	11 499 041
Achats de matières premières Ready mix	1 172 430	1 688 352	1 382 308
Achats de matières consommables cimenterie	32 335 329	54 994 312	33 306 055
Achats emballages	10 100 962	19 521 387	8 076 350
Autres achats	3 980 933	8 477 384	4 380 441
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	49 531 562	44 441 166	22 230 142
Achats non stockés de matières et fournitures	641 007	1 294 745	631 569
Variation de stocks des pièces de rechange	-1 450 059	-3 449 557	-5 965 008
Variation de stocks des matières premières Ready mix	-	6 109	-
Variation de stock matières premières cimenterie	-15 557 394	3 532 080	3 404 943
<b>Total</b>	<b>87 819 073</b>	<b>150 060 866</b>	<b>82 369 628</b>

**NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Salaires et compléments de salaires	14 223 481	30 452 074	16 565 965
Cotisations sociales	2 553 318	6 362 403	2 920 536
Autres charges sociales	280 243	961 363	377 822
<b>Total</b>	<b>17 057 042</b>	<b>37 775 840</b>	<b>19 864 323</b>

**NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	169 371	301 274	138 344
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	22 889 520	43 254 129	21 503 327
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	1 217 778	3 372 421	1 686 210
Dotations aux provisions pour risques et charges	229 460	464 862	169 249
Dotations aux provisions pour créances douteuses	463 354	1 970 416	1 103 804
Reprise sur provisions et amortissements	-145 288	-2 047 428	-1 546 481
<b>Total des dotations nettes</b>	<b>24 824 195</b>	<b>47 315 674</b>	<b>23 054 453</b>

**NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Loyers et charges locatives	2 138 190	5 113 114	2 807 600
Entretiens et réparations	4 094 157	8 946 266	4 206 934
Assurances	1 155 337	2 258 893	1 112 412
Études, recherches et divers services extérieurs	19 089	80 078	40 449
Jetons de présence	32 000	91 000	86 000
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>7 438 773</u></b>	<b><u>16 489 351</u></b>	<b><u>8 253 395</u></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	756 357	1 988 290	954 541
Publicités, publications, relations publiques	105 463	117 154	40 877
Déplacements, missions et réceptions	279 374	690 257	321 849
Dons et subventions	564 367	734 310	237 397
Transports	3 103 025	4 695 598	1 934 164
Frais postaux et de télécommunications	139 389	208 793	69 138
Services bancaires et assimilés	344 810	902 387	566 460
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>5 292 785</u></b>	<b><u>9 336 789</u></b>	<b><u>4 124 426</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	172 706	665 629	123 544
T.C.L	184 723	147 278	147 278
Droits d'enregistrement et de timbres	7 991	67 454	38 930
Autres impôts et taxes	86 522	159 289	89 544
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>451 942</u></b>	<b><u>1 039 650</u></b>	<b><u>399 296</u></b>
Transfert de charges	-16 549	-31 398	-14 869
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>13 166 951</b>	<b>26 834 392</b>	<b>12 762 248</b>

**NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2022</u></b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>30/06/2021</u></b>
Intérêts sur emprunts	15 616 285	32 901 557	16 359 262
Intérêts sur leasing	232 070	492 212	252 991
Agios débiteurs	738 354	1 490 979	851 869
Frais d'escomptes	4 087 397	8 670 483	4 542 661
Pertes de change	117 439	-375 947	-386 821
Pénalités de retards	265 175	694 544	415 829
<b>Total</b>	<b>21 056 720</b>	<b>43 873 828</b>	<b>22 035 791</b>

**NOTE N°24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires se présentent comme suit au 30 juin 2022 : :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>30/06/2021</u>
Remboursement assurance	269 135	118 598	100
Vente conteneurs et palettes	5 363	15 175	7 866
Autres gains ordinaires	16 885	4 675 033	1 117 389
Vente déchets ciment	2 759	171 874	160 938
<b>Total</b>	<b>294 142</b>	<b>4 980 680</b>	<b>1 286 293</b>

**NOTE N°25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 209.748 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>30/06/2021</u>
Pénalités de retard sur non-recouvrement des dettes fiscales et sociales	-166 851	-166 023	-1 619 354
Autres (pertes ordinaires)	-42 897	-20 961	-531
<b>Total</b>	<b>-209 748</b>	<b>-186 984</b>	<b>-1 619 885</b>

**NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

**1- COMPTES COURANTS Actionnaires**

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en

charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Courant 2020, le montant du compte courant actionnaire de BINA CORP a été converti en capital.

De même il y a eu la suspension des intérêts sur le compte courant associé Lazhar STA (Cf note explicative II-1).

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2022 un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b>30/06/2022</b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955
<b>Total</b>	<b><u>52 277 356</u></b>

**2- BINA TRADE**

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part à mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

La société BINA Trade a facturé courant le premier semestre de 2022 à CARTHAGE CEMENT des frais de transport de matières pour un montant de 503.398 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 333.326 DT au 30 juin 2022.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 juin 2022 à 20.438.342 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<b><u>30/06/2022</u></b>
Traites impayées	16 641 590
Factures impayées	931 830
Chèques impayés	135 800
Autres créances	1 926 613
Chèque en coffre	1 135 836
<b>Total des créances BINA TRADE</b>	<b>20 771 668</b>
Solde fournisseur BINA TRADE	-333 326
<b>Solde BINA TRADE net</b>	<b>20 438 342</b>

Il est à noter que des négociations ont été engagées avec BINA Holding (société mère ultime de BINA TRADE) afin de trouver un accord à l'amiable pour le recouvrement de cette créance. Ainsi, et en date du 23 et 29 juin 2022, et dans le cadre d'un plan d'action visant l'assainissement des créances douteuses relatives à la société BINA Trade, le conseil d'administration de CARTHAGE CEMENT s'est réuni et a examiné un projet d'assainissement de cette créance présenté par la société BINA Holding. Le projet en question est en cours de finalisation à la date de la publication des présents états financiers intermédiaires et il est attendu qu'un accord définitif sera signé entre les deux parties avant la fin de l'année 2022.

**3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)**

En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT

au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2022 s'élève à un montant hors taxes de 351.805 DT. Le solde fournisseur arrêté au 30 juin 2022 s'élève à 20.080 DT

#### 4- PETROLCEM

Au cours de l'exercice 2022, la « STE PETROLCEM », associé de la société Carthage Cement dans le capital de « MANDUCEM », a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant en HT de 11.588.730 DT. Le solde client de la société « PETROLCEM » est de 152.226 DT au 30 juin 2022.

#### 5- MANDUCEM SRL

Au cours de l'exercice 2022, la société « MANDUCEM SRL », filiale de la société Carthage Cement, a acheté auprès de Carthage Cement du clinker pour un montant en HT de 406.684 DT. Le solde client de la société « MANDUCEM SRL » est de 615.184 DT au 30 juin 2022.

#### 6- Autres parties liées

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

##### 1-Autres parties liées

<u>Autres actifs courants</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31-déc-21</u>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	129 401	131 487
Jugartha Manutention	3 900	3 900
<b>Total actifs</b>	<b>757 989</b>	<b>760 075</b>
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
<b>Total passifs</b>	<b>42 592</b>	<b>42 592</b>

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2022 s'élève à un montant hors taxe de 2.500 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement

détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 129.401 DT au 30 juin 2022.

- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2022. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 30 juin 2022.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m<sup>2</sup>, payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 30 juin 2022.
- (d) La société Carthage Cement a signé le 1er janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 30 juin 2022.

**NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
<b>1/ Engagement données</b>	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	261 960
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	790 443 346
*Nantissement	720 700 634
c) Effets escomptés et non échus et Factoring	45 605 379
d) Impayés Commerciaux non débités	32 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 557 043 319</b>
<b>2/ Engagements reçus</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	11 060 000
<b>TOTAL</b>	<b>11 060 000</b>

Tunis, le 6 septembre 2022

Messieurs les Actionnaires  
de la société CARTHAGE CEMENT SA  
Lotissement Les jardins du Lac  
1053 Tunis

## **Messieurs,**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « société ») portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres de 182.793.435 DT, y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 15.305.235. DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers intermédiaires relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 20.438.342 DT au 30 juin 2022 (y compris les effets escomptés et non échus). L'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 21.018.175 DT au 30 juin 2022. Il est à noter, et comme mentionné dans la note 26, BINA Holding (la société mère ultime de BINA TRADE) a entrepris des discussions avec CARTHAGE CEMENT afin de trouver un accord à l'amiable pour la résolution de cette situation. Un projet d'accord entre BINA Holding et CARTHAGE CEMENT est actuellement en cours de discussion entre les deux parties. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations disponibles à la date du présent rapport, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers intermédiaires, CARTHAGE CEMENT a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux, se détaillant comme suit :
  - Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. À la suite d'un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.
  - Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 26 février 2020. La société a interjeté en appel ce jugement.
  - Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : CARTHAGE CEMENT SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier

au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 30 juin 2022 à 2.770.873 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de CARTHAGE CEMENT au 30 juin 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

### Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur:

1. La note II.1 aux états financiers qui décrit le litige opposant actuellement la société aux constructeurs de la cimenterie. La cour d'appel a émis un jugement, en date du 15 novembre 2019, condamnant solidairement des représentants légaux des sociétés FLsmidth, PROKON, EKON (constructeurs de la cimenterie) ainsi que les actionnaires fondateurs et membres du conseil d'administration Lazhar STA, Belhassen Trabelsi et deux intermédiaires (représentants de la société FLsmidth en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros à CARTHAGE CEMENT (selon le cours historique) au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. CARTHAGE CEMENT a porté cette affaire en cassation et a réclaté, en plus du montant en principal, les pénalités de retard indûment payés, ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Par ailleurs, et compte tenu de l'avancement des procédures liées à cette affaire et de la reconnaissance faite par l'une des parties condamnées des faits reprochés, la société a procédé en 2020 à la comptabilisation de l'impact de ce jugement dans ses comptes ce qui a donné lieu à un gain de 16.542.610 DT. La société a procédé aussi à la suspension de la constatation des intérêts sur le compte courant Lazhar STA. En 2022, la société a entamé aussi un processus d'arbitrage international pour cette affaire.

2. La note II-2 aux états financiers qui décrit le différend qui oppose actuellement CARTHAGE CEMENT à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie). CARTHAGE CEMENT réclame un montant de 12.6 MDT relatif principalement à la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui aurait dû être réalisée par cette dernière avant le transfert de la cimenterie et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties. A cet effet, la société a procédé à la comptabilisation en 2020 d'un gain de 2.816.071 DT correspondant au montant des dettes dues par CARTHAGE CEMENT à NLS.
3. La note II-3 aux états financiers qui décrit l'affaire en justice qui a été intentée par CARTHAGE CEMENT en 2020 et se rapportant à un soupçon de commission illégale dans le cadre du contrat d'exploitation de la cimenterie par la société NLS.

Les procédures liées aux trois affaires susmentionnées sont toujours en cours à la date du présent rapport, leur impact définitif sur les états financiers intermédiaires ne peut pas ainsi être déterminé.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points

*Les Commissaires aux Comptes*  
*Associés M.T.B.F*

*F.M.B.Z KPMG TUNISIE*

*Ahmed SAHNOUN*

*Mohamed HZAMI*

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

#### **Société Magasin Général**

Siège Social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

La société Magasin Général –SMG-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & YOUNG) et Mr Mahmoud ZAHAF (Zahaf et associés).

**BILAN**

(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	30-juin		31-déc
		2022	2021	2021
<b>Actifs non courants</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		81 295 128	81 167 400	81 988 787
- amortissements immobilisations incorporelles		(34 663 858)	(29 920 875)	(32 317 757)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>4</b>	<b>46 631 270</b>	<b>51 246 525</b>	<b>49 671 031</b>
Immobilisations corporelles		294 453 428	291 973 789	290 326 202
- amortissements immobilisations corporelles		(204 214 618)	(187 467 943)	(193 723 502)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>4</b>	<b>90 238 810</b>	<b>104 505 846</b>	<b>96 602 700</b>
Immobilisations financières		287 273 131	279 928 611	281 347 086
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(640 121)	(640 121)	(640 121)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>5</b>	<b>286 633 010</b>	<b>279 288 491</b>	<b>280 706 965</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>423 503 090</b>	<b>435 040 862</b>	<b>426 980 696</b>
Autres actifs non courants	<b>6</b>	2 175 330	5 984 231	4 227 021
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>425 678 421</b>	<b>441 025 093</b>	<b>431 207 717</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		100 872 833	95 108 203	97 785 152
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 664 422)	(5 271 930)	(4 902 389)
<b>Stocks nets</b>	<b>7</b>	<b>96 208 410</b>	<b>89 836 273</b>	<b>92 882 763</b>
Clients et comptes rattachés		21 879 092	34 255 537	29 997 457
-Provisions pour créances douteuses		(7 497 535)	(9 917 628)	(7 230 159)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>8</b>	<b>14 381 557</b>	<b>24 337 909</b>	<b>22 767 298</b>
Autres actifs courants		76 424 051	68 357 103	69 055 336
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(8 741 756)	(7 392 457)	(8 513 058)
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>9</b>	<b>67 682 295</b>	<b>60 964 646</b>	<b>60 542 278</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>10</b>	73 429 706	71 975 655	69 648 378
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>11</b>	4 222 763	6 447 849	6 069 014
<b>Total des actifs courants</b>		<b>255 924 732</b>	<b>253 562 332</b>	<b>251 909 731</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>681 603 153</b>	<b>694 587 425</b>	<b>683 117 448</b>

**BILAN**  
(Exprimé en DT)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2022	2021	2021
Capital social		11 481 250	11 481 250	11 481 250
Réserves		54 270 864	54 270 864	54 270 864
Autres capitaux propres		3 787 258	3 641 617	3 307 556
Actions propres		(439 936)	(439 936)	(439 936)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024	645 024
Résultats reportés		3 429 390	21 632 887	21 632 887
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>73 173 849</b>	<b>91 231 705</b>	<b>90 897 644</b>
Résultat de l'exercice		(17 496 869)	(8 491 466)	(18 203 497)
<b>Total des capitaux propres après résultat de l'exercice</b>	<b>12</b>	<b>55 676 980</b>	<b>82 740 239</b>	<b>72 694 147</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts et dettes assimilées	<b>13</b>	159 117 716	192 006 905	189 791 517
Provisions pour risques et charges	<b>14</b>	10 161 616	9 615 053	10 381 574
Dépôts et cautionnements reçus		478 174	475 539	478 174
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>169 757 506</b>	<b>202 097 497</b>	<b>200 651 264</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>15</b>	236 753 570	201 659 243	215 006 744
Autres passifs courants	<b>16</b>	38 841 570	36 014 802	31 347 058
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>11</b>	180 573 527	172 075 643	163 418 234
<b>Total des passifs courants</b>		<b>456 168 667</b>	<b>409 749 689</b>	<b>409 772 036</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>625 926 173</b>	<b>611 847 186</b>	<b>610 423 301</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>681 603 153</b>	<b>694 587 425</b>	<b>683 117 448</b>

<b>Etat de résultat</b>				
<b>(Exprimé en DT)</b>				
	Notes	Période de 6 mois		Période de 12 mois
		Allant du 01.01 au 30.06		Allant du 01.01 au 31.12
		2022	2021	2021
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus		424 671 667	450 899 314	928 332 048
Autres produits d'exploitation		18 290 108	18 580 424	37 030 885
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>17</b>	<b>442 961 775</b>	<b>469 479 738</b>	<b>965 362 933</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises vendues	<b>18</b>	357 301 141	378 424 327	780 523 977
Charges de personnel	<b>19</b>	40 261 352	36 578 666	71 493 459
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>20</b>	15 238 400	18 456 590	39 670 362
Autres charges d'exploitation	<b>21</b>	34 650 952	32 904 611	69 738 196
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>447 451 845</b>	<b>466 364 194</b>	<b>961 425 995</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(4 490 070)</b>	<b>3 115 544</b>	<b>3 936 938</b>
Charges financières nettes	<b>22</b>	(15 573 832)	(15 973 966)	(29 476 448)
Produits des placements	<b>23</b>	3 403 813	4 753 873	7 926 137
Autres gains ordinaires	<b>24</b>	239 245	893 070	2 602 865
Autres pertes ordinaires	<b>25</b>	(122 666)	(335 919)	(1 152 105)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>(16 543 510)</b>	<b>(7 547 397)</b>	<b>(16 162 613)</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>26</b>	953 359	944 069	2 040 884
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(17 496 869)</b>	<b>(8 491 466)</b>	<b>(18 203 497)</b>
Eléments extraordinaires (Contribution conjoncturelle)		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(17 496 869)</b>	<b>(8 491 466)</b>	<b>(18 203 497)</b>
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>(17 496 869)</b>	<b>(8 491 466)</b>	<b>(18 203 497)</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en DT)

	Période de 6 mois allant du 01 Janvier au 30 Juin		Période de 12 mois	
	Note	2022	2021	2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
<b>Résultat net</b>		<b>(17 496 869)</b>	<b>(8 491 466)</b>	<b>(18 203 497)</b>
Ajustements pour:				
* Amortissements et provisions		1 887 023	16 611 918	20 066 651
* Reprises sur amortissements des immobilisations		87 122	(1 323 612)	(1 953 848)
* Reprises sur provisions		13 061 418		99 497
* Plus ou moins values de cession des immobilisations		(10 692)	1 203	610 273
* Variation des :				
- stocks		(3 087 681)	4 949 768	2 272 820
- créances		8 118 365	(3 140 253)	1 117 827
- autres actifs		(7 368 715)	(6 044 470)	(6 742 703)
- fournisseurs et autres passifs courants		29 241 338	(14 764 621)	(6 084 864)
Charges d'intérêt		15 573 832	15 973 966	29 476 448
Produits des placements		(3 403 813)	(4 753 873)	(7 926 137)
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles		(87 122)	1 323 612	1 953 848
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>36 514 206</b>	<b>342 171</b>	<b>14 686 314</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 433 567)	(895 103)	(677 973)
Autres cautionnements versés		(30 543)	(14 775)	(194 038)
Prêts aux personnels		902 498	133 917	(55 299)
Décassements pour titres de participations		(6 798 000)	(2 380 000)	(2 023 266)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		(10 692)	283 143	5 968 675
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(9 370 304)</b>	<b>(2 872 819)</b>	<b>3 018 098</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Opérations sur fonds social		479 702	104 165	(229 895)
Décassements sur remboursements d'emprunts		(30 673 800)	(13 367 550)	(33 094 445)
Décassements des intérêts sur emprunts		(15 573 832)	(15 973 966)	(29 476 448)
Variation des cautionnements reçus		-	100 521	103 155
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(3 781 327)	(920 547)	
Produits des placements		3 403 813	4 753 873	7 926 137
Concours Bancaires courant		9 160 967	(10 156 879)	84 518
Encaissements provenant des emprunts		-	32 549 489	50 060 996
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(36 984 478)</b>	<b>(2 910 893)</b>	<b>(4 625 982)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(9 840 576)</b>	<b>(5 441 541)</b>	<b>13 078 430</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(77 499 308)</b>	<b>(90 577 737)</b>	<b>(90 577 737)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>(87 339 883)</b>	<b>(96 019 278)</b>	<b>(77 499 307)</b>

### **Note 1 : Présentation de la société**

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Le 26 février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Vers la fin du premier semestre de l'exercice 2022, le réseau de la société s'étend sur 102 points de vente.

Le capital de la SMG au 30/06/2022 s'élève à 11 481 250 DT composé de 11 481 250 actions de 1 DT chacune.

### **Note 2 : Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations en cours ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### **Note 3 : Principes comptables appliqués et faits marquants de la période**

#### **Note 3-1 : Principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence

- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2022 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 30 Juin de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

### 3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

### 3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

### 3.3 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à partir de sa 6<sup>ème</sup> année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

### 3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 3.5 Estimation des provisions sur stock :

Le calcul de la provision totale sur stock au 30/06/2022 a tenu compte de l'antériorité des articles et de la provision de la démarque inconnue.

La valeur de la provision est estimée à 4 664 422 DT au 30/06/2022 contre une provision de 4 902 389 DT au 31/12/2021.

### 3.6 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de trois échéances consécutives soit 90 jours après sa date d'échéance.

### 3.7 Provision pour Congés payés et départ à la retraite

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de la période par référence au salaire brut. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

### 3.8 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

### 3.9 L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé (Méthode indirecte).

Pour l'élaboration de l'état des flux de trésorerie, les choix et options suivants ont été retenus :

- Les dividendes versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.
- Les intérêts reçus et versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.

## Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

### Notes sur les comptes du bilan

#### Note N° 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2022 au 30 juin 2022 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes				Solde au 30-06-2022	Amortissements					Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2021	Acquisition	TRANSFERT	Cession		Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprise provision complémentaire	Cession	Solde au 30-06-2022	Au 30/06/2022	Au 31/12/2021
Logiciels de gestion	23 587 874	204 318	1 000 117	0	24 792 310	20 855 456	1 126 503	0	0	21 981 959	2 810 351	2 732 419
Fonds de commerce	49 534 377	0	0	0	49 534 377	11 462 301	1 237 688	(18 090)	0	12 681 899	36 852 478	38 072 076
Fonds de commerce en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOGICIEL EN COURS	8 866 536	151 350	-1 000 117	(1 049 327)	6 968 442	0	0	0	0	6 968 442	8 866 536	8 866 536
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>81 988 787</b>	<b>355 668</b>	<b>0</b>	<b>(1 049 327)</b>	<b>81 295 128</b>	<b>32 317 757</b>	<b>2 364 191</b>	<b>(18 090)</b>	<b>0</b>	<b>34 663 858</b>	<b>46 631 270</b>	<b>49 671 031</b>
Terrains Nus	5 579 788	0	0	0	5 579 788	139 526	0	0	0	139 526	5 440 262	5 440 262
Bâtiments	33 857 381	0	0	0	33 857 381	20 972 071	657 042	0	0	21 629 112	12 228 268	12 885 310
Instal.gles.agenc.aménag.d.const	32 714 156	74 671	0	0	32 788 827	24 927 369	1 087 571	0	0	26 014 940	6 773 887	7 786 787
Matériels industriel	65 044 995	713 686	0	0	65 758 681	46 983 801	2 517 729	0	0	49 501 531	16 257 150	18 061 193
Mat.Outillage	1 900 712	76 056	0	0	1 976 768	1 799 460	29 795	0	0	1 829 255	147 514	101 252
Matériels de transport de Biens	127 860	0	0	0	127 860	127 832	0	0	0	127 832	28	28
Matériels de transport de Pers.	5 877 575	899 380	0	(391 554)	6 385 401	3 655 922	478 406	0	(311 323)	3 823 005	2 562 397	2 221 653
Instal.gles.agenc.aménag.div.ident	52 065 668	1 351 785	0	0	53 417 453	38 357 339	1 896 239	0	0	40 253 578	13 163 875	13 708 330
Instal.gles.agenc.aménag.non ident	78 413 209	1 174 221	0	0	79 587 430	44 509 040	3 273 160	105 212	0	47 887 411	31 700 018	33 904 169
Equipeement de Bureau (mobilier)	2 251 251	11 851	0	0	2 263 102	1 976 561	52 472	0	0	2 029 033	234 069	274 690
Equipeement.Bur. (materiel)	56 710	0	0	0	56 710	56 320	206	0	0	56 527	183	390
Equipeement informatique	12 436 897	217 130	0	0	12 654 027	10 218 261	704 608	0	0	10 922 868	1 731 159	2 218 636
Bâtiments en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Installations générales en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>290 326 202</b>	<b>4 518 779</b>	<b>0</b>	<b>(391 554)</b>	<b>294 453 428</b>	<b>193 723 502</b>	<b>10 697 227</b>	<b>105 212</b>	<b>(311 323)</b>	<b>204 214 618</b>	<b>90 238 810</b>	<b>96 602 700</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>372 314 990</b>	<b>4 874 448</b>	<b>0</b>	<b>(1 440 881)</b>	<b>375 748 556</b>	<b>226 041 257</b>	<b>13 061 418</b>	<b>87 122</b>	<b>(311 323)</b>	<b>238 878 476</b>	<b>136 870 080</b>	<b>146 273 732</b>

## Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 286 633 010 DT au 30/06/2022 contre un solde de 280 706 965 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Titres de participation (a)	278 388 105	271 040 109	271 590 105
prêt obligataire auprès de l'état	500 000	-	500 000
Prêts aux personnels	1 175 387	1 888 669	2 077 885
Dépôts et cautionnements	7 209 639	6 999 833	7 179 096
<b>Total immobilisations financières brutes</b>	<b>287 273 131</b>	<b>279 928 611</b>	<b>281 347 086</b>
Provisions pour dépréciations titres de participation	(250 000)	(250 000)	(250 000)
Provisions pour dépréciations Prêt personnel et cautions	(390 121)	(390 121)	(390 121)
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>286 633 010</b>	<b>279 288 491</b>	<b>280 706 965</b>

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2022 se présentent comme suit :

<b>Participations</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Provision</b>	<b>VCN 30/06/2022</b>
Sté L'IMG	173 365 000	-	173 365 000
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
MG SICAR	3 298 230	-	3 298 230
MG INVEST	2 648 480	-	2 648 480
Founa distribution	6 798 000	-	6 798 000
LMG	1 029 999	-	1 029 999
NEXUS	1 077 335	-	1 077 335
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
Zitouna Paiement	1 080 000	-	1 080 000
SODAD	1	-	1
CLOUD MASTER	2 960	-	2 960
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
<b>Total</b>	<b>278 388 105</b>	<b>250 000</b>	<b>278 138 105</b>

### **Note 6 : Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 2 175 330 DT au 30/06/2022 contre 4 227 021 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>VCN 31/12/2021</b>	<b>Résorptions du 1er semestre 2022</b>	<b>VCN 30/06/2022</b>
Charges à répartir	4 227 021	2 051 956	2 175 330
<b>Total</b>	<b>4 227 021</b>	<b>2 051 956</b>	<b>2 175 330</b>

### **Note 7 : Stock**

La valeur nette du stock s'élève à 96 208 410 DT au 30/06/2022 contre un solde de 92 882 763 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Stocks de marchandises chez SMG	99 740 793	94 802 374	97 605 679
Stocks de marchandises chez des tiers	1 132 040	305 829	179 473
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>100 872 833</b>	<b>95 108 203</b>	<b>97 785 152</b>
Provisions des stocks	(4 664 422)	(5 271 930)	(4 902 389)
<b>Total des stocks nets</b>	<b>96 208 410</b>	<b>89 836 273</b>	<b>92 882 763</b>

### **Note 8 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 14 381 557 DT au 30/06/2022 contre 22 767 298 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Clients effets à recevoir	2 717 263	2 339 218	458 223
Clients sociétés et associations	11 605 552	21 960 276	22 245 500
Clients douteux ou litigieux	7 497 534	9 917 628	7 230 159
Clients factures à établir	58 743	38 416	63 575
<b>Total clients bruts</b>	<b>21 879 092</b>	<b>34 255 537</b>	<b>29 997 457</b>
Provisions des clients	(7 497 535)	(9 917 628)	(7 230 159)
<b>Total clients nets</b>	<b>14 381 557</b>	<b>24 337 909</b>	<b>22 767 298</b>

### **Note 9 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants présentent un solde net de 67 682 295 DT au 30/06/2022 contre 60 542 278 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs débiteurs	7 631 978	6 165 082	5 252 937
Prêts et avances aux personnels	1 427 970	582 619	795 779
Report d'impôt sur les sociétés	14 617 535	13 784 519	15 139 228
Sociétés du groupe	14 125 478	16 142 348	13 974 800
Débiteurs divers	26 931 257	12 053 897	25 018 869
Produits à recevoir	3 491 847	11 946 790	3 143 251
Comptes d'attentes à régulariser	233 849	159 865	143 102
Charges constatées d'avance	7 964 137	7 521 984	5 587 370
<b>Total autres actifs courants bruts</b>	<b>76 424 051</b>	<b>68 357 103</b>	<b>69 055 336</b>
Provisions des autres actifs courants	(8 741 756)	(7 392 457)	(8 513 058)
<b>Total autres actifs courants nets</b>	<b>67 682 295</b>	<b>60 964 646</b>	<b>60 542 278</b>

### **Note 10: Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 73 429 706 DT au 30/06/2022 contre un solde de 69 648 378 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	1 935 964	1 268 008	704 636
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 522	26 522
Billets de Trésorerie	71 300 000	70 650 000	68 750 000
Actions cotées	159 609	23 513	159 609
Intérêts courus	7 611	7 612	7 611
<b>Total des placements et autres actifs financiers</b>	<b>73 429 706</b>	<b>71 975 655</b>	<b>69 648 378</b>

### **Note 11: Trésorerie**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 4 222 763 DT au 30/06/2022 contre un solde de 6 069 014 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Valeurs à l'encaissement	2 194 205	5 542 272	3 338 995
Banques créditrices	1 230 951	232 172	1 982 976
CCP	4 032	4 032	4 032
Caisses	793 575	669 373	743 011
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>4 222 763</b>	<b>6 447 849</b>	<b>6 069 014</b>

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 180 573 527 DT au 30/06/2022 contre un solde de 163 418 234 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Banques débitrices	91 562 647	102 467 127	83 568 321
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	60 400 097	48 107 646	52 219 686
Billets de trésorerie reçus	5 100 000	-	4 500 000
Intérêt courus	5 210 919	5 257 491	4 579 987
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	18 299 864	16 243 379	18 550 241
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>180 573 527</b>	<b>172 075 643</b>	<b>163 418 234</b>

La trésorerie au 30/06/2022 s'élève à (87 339 883) DT contre (77 499 307) DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Valeurs à l'encaissement	2 194 205	5 542 272	3 338 995
Banques créditrices	1 230 951	232 172	1 982 976
CCP	4 032	4 032	4 032
Caisses	793 575	669 373	743 011
Banques débitrices	(91 562 647)	(102 467 127)	(83 568 321)
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(87 339 883)</b>	<b>(96 019 278)</b>	<b>(77 499 307)</b>

## **Note 12: Capitaux propres**

Les capitaux propres sont passés de 72 694 147 DT au 31/12/2021 à 55 676 980 DT au 30/06/2022. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 917 463	(439 936)	645 024	34 531 224	(12 898 337)	91 127 540
- Dons sur fond social											
- Intérêts sur fond social					(229 895)						(229 895)
- Actions propres											
- Résultat de la période									(12 898 337)	12 898 337	
- Distribution de dividendes											
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>										(18 203 497)	(18 203 497)
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 390 093	1 917 463	(439 936)	645 024	21 632 887	(18 203 497)	72 694 147
- Dons sur fond social											-
- Intérêts sur fond social						479 702					479 702
Affectation résultat									(18 203 497)	18 203 497	-
- Résultat de la période											-
- Distribution de dividendes											-
<b>Résultat de la période</b>										(17 496 869)	(17 496 869)
<b>Capitaux propres au 30/06/2021</b>	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 390 093	2 397 165	(439 936)	645 024	3 429 390	(17 496 869)	55 676 980

## **A- Fonds social**

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
<b>1. Solde au 1er janvier</b>			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 641 617	3 537 451	3 537 452
<b>Total</b>	<b>3 641 617</b>	<b>3 537 451</b>	<b>3 537 452</b>
<b>2. Ressources de l'exercice</b>			
-Intérêts de prêts au personnel	479 702	104 166	(229 895)
<b>3. Emplois de l'exercice</b>			
-Aides au personnel non remboursables	-	-	-
<b>4. Solde au 31 Décembre</b>			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	4 121 319	3 641 617	3 307 556
<b>Total</b>	<b>4 121 319</b>	<b>3 641 617</b>	<b>3 307 556</b>
<b>Réserves pour fonds social</b>	<b>1 390 093</b>	<b>1 619 989</b>	<b>1 390 093</b>
<b>Intérêts sur fonds social</b>	<b>2 397 165</b>	<b>2 021 628</b>	<b>1 917 463</b>
<b>Total</b>	<b>3 787 258</b>	<b>3 641 617</b>	<b>3 307 556</b>

## **B- Actions propres**

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 30/06/2022 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

### **Note 13 : Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts s'élèvent à 159 117 716 DT au 30/06/2022 contre un solde de 189 791 517 DT au 31/12/2021 et se présentent comme suit :

<b>Emprunt</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>Échéance à moins d'un an 1er semestre 2022 et Remboursement</b>	<b>Emprunt non courant au 30/06/2022</b>
Emprunts bancaires	189 791 517	8 180 411	159 117 716
<b>Total des emprunts</b>	<b>189 791 517</b>	<b>8 180 411</b>	<b>159 117 716</b>

### **Note 14 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 10 161 616 DT au 30/06/2022 contre un solde de 10 381 574 DT au 31/12/2021. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Provisions pour risques et charges	10 161 616	9 615 053	10 381 574
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>10 161 616</b>	<b>9 615 053</b>	<b>10 381 574</b>

### **Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 236 753 570 DT au 30/06/2022 contre un solde de 215 006 744 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	78 143 451	59 814 641	97 201 366
Fournisseurs effets à payer	110 768 504	91 432 185	100 234 635
Factures non parvenues	47 841 615	50 412 418	17 570 743
<b>Total des fournisseurs</b>	<b>236 753 570</b>	<b>201 659 243</b>	<b>215 006 744</b>

### **Note 16 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à 38 841 570 DT au 30/06/2022 contre un solde de 31 347 058 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Clients avances sur achats	886 861	1 227 182	833 498
Rémunérations dues	577 762	484 915	407 807
Personnels cession sur salaire	(218 394)	122 602	(33 474)
Dettes provisionnées liés au personnel	8 940 289	9 646 247	7 043 503
CNSS	3 705 245	3 411 080	4 545 509
Autres créditeurs divers	3 557 439	3 405 499	4 595 972
Charges à payer	13 337 088	10 356 453	8 611 864
Produits constatés d'avance	2 633 872	4 033 980	1 676 704
TVA et autres impôts et taxes	5 421 407	3 326 843	3 665 676
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>38 841 570</b>	<b>36 014 802</b>	<b>31 347 058</b>

## Notes sur les comptes de l'état de résultat

### Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier semestre 2022 s'élèvent à 442 961 775 DT contre 469 479 738 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Vente de marchandises	424 671 667	450 899 314	928 332 048
Autres produits d'exploitation	18 290 108	18 580 424	37 030 885
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>442 961 775</b>	<b>469 479 738</b>	<b>965 362 933</b>

### Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2022 s'élèvent à 357 301 141 DT contre 378 424 327 DT au premier semestre 2021, soit une baisse de 21 123 186 DT.

### Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel du premier semestre 2022 s'élèvent à 40 261 352 DT contre 36 578 666 DT au premier semestre 2021, qui se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Salaires et compléments de salaire	38 860 320	35 333 201	68 812 888
Autres charges sociales	1 401 032	1 245 464	2 680 571
<b>Total des charges du personnel</b>	<b>40 261 352</b>	<b>36 578 666</b>	<b>71 493 459</b>

### Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2022 s'élèvent à 15 238 400 DT contre 18 456 590 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Dotations aux amortissements	13 148 541	15 328 303	29 731 464
Dotations/Reprise aux provisions pour risques et charges	-	219 958	1 340 657
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	228 697	124 589	1 245 191
Dotations aux provisions des stocks	-	53 805	(315 736)
Résorption des charges à répartir	2 051 711	2 003 414	4 129 931
Provision pour dépréciation des comptes clients	267 376	372 343	3 538 855
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provision</b>	<b>15 238 400</b>	<b>18 456 590</b>	<b>39 670 362</b>

## **Note 21: Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2021 s'élèvent à 34 650 952 DT contre 32 904 611 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Achats non stockés de matières & fournitures	6 910 512	6 867 505	15 634 977
Loyers du siège et autres locaux	7 107 687	6 557 160	13 225 021
Transport sur achats	4 337 169	4 340 167	8 704 128
Publicités, publications et relations publiques	2 057 704	1 833 179	5 962 303
Personnels extérieurs à l'entreprise	3 811 347	3 246 315	6 476 637
Entretien et réparations	3 952 757	3 981 295	6 651 561
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 442 033	1 687 466	3 044 200
Rémunérations d'intermédiaires	678 267	476 266	2 290 676
Transport du personnel	813 818	907 298	1 845 965
Déplacements missions et réceptions	574 404	202 896	799 526
Frais postaux et télécommunications	717 710	715 785	1 116 122
Primes d'assurance	1 407 434	1 230 877	2 554 221
Services Bancaires et assimilés	556 537	666 335	1 319 571
Rémunération des administrateurs	80 000	120 000	0
Charges diverses ordinaires	203 573	72 068	113 288
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>34 650 952</b>	<b>32 904 611</b>	<b>69 738 196</b>

## **Note 22 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes du premier semestre 2022 s'élèvent à 15 573 832 DT contre 15 973 966 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Charges d'intérêts	17 440 747	17 804 131	34 640 820
Perte de change	(5 246)	27 413	36 807
<b>Total des charges financières</b>	<b>17 435 501</b>	<b>17 831 544</b>	<b>34 677 627</b>
Revenu des autres créances	1 135 104	1 115 545	2 510 764
Plus ou moins-value sur actions cotées	-	-	(64 763)
Intérêts des comptes créditeurs	726 565	742 033	2 755 178
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 861 668</b>	<b>1 857 578</b>	<b>5 201 179</b>
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>15 573 832</b>	<b>15 973 966</b>	<b>29 476 448</b>

### **Note 23 : Produits des placements**

Les produits des placements du premier semestre 2022 s'élèvent à 3 403 813 DT contre 4 753 873 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Produits des placements	3 400 613	4 753 873	7 924 896
Dividendes	3 200	-	1 241
<b>Total des produits des placements</b>	<b>3 403 813</b>	<b>4 753 873</b>	<b>7 926 137</b>

### **Note 24 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2022 s'élèvent à 239 245DT contre 893 070DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Plus-values sur cession d'immobilisations	7 374	10 850	707 434
Gains non récurants	25	280 000	-
Autres gains non récurrents	248 878	569 258	1 775 866
Gains nets sur tickets repas	(17 032)	32 962	119 565
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>239 245</b>	<b>893 070</b>	<b>2 602 865</b>

### **Note N° 25 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2022 s'élèvent à 122 666 DT contre 335 919 DT au premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>S1 2022</b>	<b>S1 2021</b>	<b>Année 2021</b>
Moins-values sur cession d'immobilisations	18 066	9 647	97 161
Pertes non récurantes	104 600	326 272	1 054 944
<b>Total des autres pertes ordinaires</b>	<b>122 666</b>	<b>335 919</b>	<b>1 152 105</b>

### **Note N° 26 : Impôt Sur Les Sociétés**

L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01 Janvier au 30 Juin 2022 est estimé à 953 359DT contre 944 069 DT pour la même période de l'exercice précédent.

### **Note N° 27 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 31 Août 2022, par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022**

**Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général,**

### **Introduction**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société Magasin Général, arrêté au 30 juin 2022 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 Août 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 06 septembre 2022**

**Les Co-commissaires aux comptes**

**AMC ERNST & YOUNG  
Fehmi Laourine**

**Cabinet Zahaf & Associés  
Mahmoud Zahaf**

## **AMEN TRESOR SICAV**

### **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022**

#### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

##### **Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2022**

### **Introduction**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **56 039 793 DT**, un actif net de **55 975 706 DT** et un bénéfice de la période de **671 142 DT**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2022, ainsi que de sa

performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### **Paragraphe post Conclusion**

- Les disponibilités représentent au 30 Juin 2022, 19,68% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent au 30 Juin 2021, 26,48% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons votre attention sur la note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1er octobre 2019.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

**Tunis, le 22Août 2022**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

**Cabinet d'Expertise & Conseil**

**BILAN**

Au 30/06/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>NOTE</u></b>	<b><u>Au</u> <u>30/06/2022</u></b>	<b><u>Au</u> <u>30/06/2021</u></b>	<b><u>Au</u> <u>31/12/2021</u></b>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>27 291 714</b>	<b>27 306 717</b>	<b>30 274 376</b>
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	1 100 035	1 631 601	2 500 080
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	26 191 679	25 675 116	27 774 296
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>28724975</b>	<b>22 841 432</b>	<b>19 835 995</b>
a-Placements monétaires	3-2	17 697975	12 187 060	9 582 631
b-Disponibilités	3-3	11 027000	10 654 372	10 253 364
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>	3-4	23 104	<b>28 105</b>	28 226
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>56 039 793</b>	<b>50 176 254</b>	<b>50 138 597</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA2-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-5	<b>33 851</b>	<b>30 137</b>	<b>31 420</b>
<b>PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	3-6	<b>30236</b>	<b>30 346</b>	<b>36 900</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>64 087</b>	<b>60 483</b>	<b>68 320</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-7	<b>54 445 520</b>	<b>46 523 354</b>	<b>47 555 066</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-8	<b>1 530 186</b>	<b>3 592 417</b>	<b>2 515 211</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		327	2 411 677	185
b-Sommes distribuables de la période		1 529 859	1 180 740	2 515 026
<b>ACTIF NET</b>		<b>55 975 706</b>	<b>50 115 771</b>	<b>50 070 277</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>56 039 793</b>	<b>50 176 254</b>	<b>50 138 597</b>

**ETAT DE RESULTAT**

**Au 30/06/2022**

**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Période du
		01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-1	<b>464 279</b>	<b>899 361</b>	<b>413 128</b>	<b>780642</b>	<b>1 641 608</b>
a-Dividendes		22 230	22 230	34 299	34 299	34 299
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		442 049	877 131	378 829	746 343	1 607 309
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-2	<b>330 940</b>	<b>650 922</b>	<b>298 276</b>	<b>591 193</b>	<b>1 237 526</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>795 219</b>	<b>1 550 283</b>	<b>711 404</b>	<b>1 371 835</b>	<b>2 879 134</b>
<b>CH 1-Intérêts des mises en pension</b>		0	0	0	0	0
<b>CH 2-Charges de gestion des placements</b>	3-9	-92 595	-180 653	-85 635	-170 211	-351 024
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>702 624</b>	<b>1 369 630</b>	<b>625 769</b>	<b>1 201 624</b>	<b>2 528 110</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	49 302	0	0	0
<b>CH 3-Autres charges</b>	3-10	-20 737	-36 956	-15 113	-30 989	-64 907
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>681 887</b>	<b>1 381 976</b>	<b>610 656</b>	<b>1 170 635</b>	<b>2 463 203</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		166 545	147 883	45 733	10 105	51 824
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE</b>		<b>848 432</b>	<b>1 529 859</b>	<b>656 389</b>	<b>1 180 740</b>	<b>2 515 027</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation</b>						
(Annulation)		-166 545	-147 883	-45 734	-10 105	-51 824
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		19 623	24 910	-14 939	2 509	-56 006
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-30 368	-51 363	0	5 248	85 230
_Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>		<b>671 142</b>	<b>1 355 523</b>	<b>595 716</b>	<b>1 178 392</b>	<b>2 492 427</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**Au 30/06/2022**

**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Du 01/04/2022</i>	<i>Du01/01/2022</i>	<i>Du 01/04/2021</i>	<i>Du01/01/2021</i>	<i>Du01/01/2021</i>
	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au30/06/2021</i>	<i>Au31/12/2021</i>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>					
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>671 142</u></b>	<b><u>1 355 523</u></b>	<b><u>595 716</u></b>	<b><u>1 178 392</u></b>	<b><u>2 492 427</u></b>
a-Résultat d'exploitation	681 887	1 381 976	610 656	1 170 635	2 463 203
b-Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	19 623	24 910	-14 939	2 509	-56 006
c-Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	-30 368	-51 363	0	5 248	85 230
d-Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b><u>-1 997 731</u></b>	<b><u>-1 997 731</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-2 001 249</u></b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b><u>7 311 230</u></b>	<b><u>6 547 636</u></b>	<b><u>3 373 852</u></b>	<b><u>-395 785</u></b>	<b><u>624 657</u></b>
a-Souscriptions	<b>52 782 537</b>	<b>59 579 273</b>	<b>17 246 696</b>	<b>24 212 544</b>	<b>66 111 245</b>
_Capital	50 768 675	57 194 195	16 106 944	22 687 227	66 079 710
_Régularisation des sommes non distribuables	-18 355	-18 348	10 017	11 949	31 280
_Régularisation des sommes distribuables	2 032 217	2 403 427	1 129 735	1 513 368	255
b-Rachats	<b>-45 471 307</b>	<b>-53 031 637</b>	<b>-13 872 844</b>	<b>-24 608 329</b>	<b>-65 486 587</b>
_Capital	-43 142 216	-50 275 492	-12 946 340	-23 075 224	-65 457 420
_Régularisation des sommes non distribuables	16 300	16 552	-6 377	-9 717	-29 089
_Régularisation des sommes distribuables	-2 345 391	-2 772 697	-920 127	-1 523 388	-78
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>5 984 641</b>	<b>5 905 429</b>	<b>3 969 568</b>	<b>782 607</b>	<b>1 115 836</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>					
a-En début de période	<b>49 991 064</b>	<b>50 070 277</b>	<b>46 146 203</b>	<b>49 333 164</b>	<b>49 333 164</b>
b-En fin de période	<b>55 975 705</b>	<b>55 975 706</b>	<b>50 115 771</b>	<b>50 115 771</b>	<b>50 070 277</b>
<b><u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u></b>					
a-En début de période	<b>457 187</b>	<b>464 094</b>	<b>423 363</b>	<b>458 017</b>	<b>485 017</b>
b-En fin de période	<b>531 614</b>	<b>531 614</b>	<b>454 228</b>	<b>454 228</b>	<b>464 094</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,294</b>	<b>105,294</b>	<b>110,331</b>	<b>110,331</b>	<b>107,888</b>
<b>DIVIDENDES PAR ACTION</b>	<b>5,419</b>	<b>5,419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5,309</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	<b>1,25%</b>	<b>2,62%</b>	<b>1,22%</b>	<b>2,43%</b>	<b>5,09%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2022

### PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

#### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### 2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

##### 2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 juin 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **2.3. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.4. Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

#### 3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2022 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 30/06/2022
Actions et valeurs assimilées	(1)	1 100 035
Obligations	(2)	23 129 968
Bons de trésor assimilables	(3)	3 061 711
<b>Total</b>		<b>27 291 714</b>

#### (1) Actions et valeurs assimilées

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	11 076	1 100 035	1 100 035	1,97%
<b>Total</b>		<b>1 100 035</b>	<b>1 100 035</b>	<b>1,97%</b>

#### (2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
AIL 2015 B	4 000	80 000	84 528	0,15%
AMEN BANK 2009 A	5 000	99 975	103 247	0,18%
AMEN BANK 2010 SUB	200	5 324	5 577	0,01%
AMEN BANK 2012	5 000	50 000	52 384	0,09%
AMEN BANK 2012	1784	17 840	18 691	0,03%
AMEN BANK 2020-03	14 000	1 120 000	1 151 394	2,06%
AMEN BANK SUB 2021-01	10 000	1 000 000	1 012 200	1,81%
AMEN BANK2008	5 000	33 321	33 517	0,06%
AMEN BANK2008	3 995	26 624	26 780	0,05%

AMEN BANK2008 B	15 000	450 000	452 832	0,81%
ATL 2017 SUB	7 000	420 000	438 760	0,78%
ATL 2017-11	2 000	80 000	81 477	0,15%
ATL 2018-1B	5 000	200 000	212 972	0,38%
ATL 2018-1BB1	7 500	300 000	319 458	0,57%
ATL 2019 -1A	3 000	180 000	189 473	0,34%
ATL 2021 -1	6 000	600 000	621 336	1,11%
ATLSUBB17	5 000	300 000	313 400	0,56%
ATLSUBB17A	10 000	600 000	626 800	1,12%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	140 000	140 420	0,25%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	640 000	641 920	1,15%
BH 2009	10 000	230 687	235 567	0,42%
BNA SUB 18-1A	7 000	280 000	296 514	0,53%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	730 346	1,30%
CIL 2018/1	1 813	72 520	74 823	0,13%
HL 2015/B	5 000	100 000	103 784	0,19%
HL 2015/B	10 000	200 000	207 568	0,37%
HL 2016-2	6 000	240 000	248 880	0,44%
HL 2017-022	2 500	150 000	159 188	0,28%
HL 2017-02A	5 000	300 000	318 376	0,57%
HL 2017-033	5 000	100 000	102 736	0,18%
HL 2017-03A	2 000	40 000	41 094	0,07%
HL 2017-1A	2 400	96 000	98 329	0,18%
HL 2018-01	2 000	40 000	40 250	0,07%
HL 2018-02	3 000	120 000	123 696	0,22%
SERVICOM16	1 000	100 000	0	0,00%
STB SUB 2021-1 TF	5 000	500 000	514 396	0,92%
TL SUB 2016	2 500	100 000	102 100	0,18%
TLF 2021-1 FIXE	7 000	560 000	569 167	1,02%

TLG 2016-1 B	2 000	40 000	40 590	0,07%
TLG 2020-1	8 000	480 000	484 147	0,86%
UNIFAC 2018B	10 000	400 000	408 463	0,73%
UNIFAC2018B	2 500	100 000	104098	0,19%
UNIFAC2018B	1 000	40 000	41 639	0,07%
UNIFAC2018BB	2 500	100 000	104 098	0,19%
<b>TOTAL</b>		<b>11 432 290</b>	<b>11 677 016</b>	<b>20,86%</b>

(\*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADESA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 Juin 2021 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

### (3) EMPRUNTS D'ETAT :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
EN 2021 CAT. B /5	30 000	3 000 000	3 211 200	5,74%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	25 000	2 500 000	2 649 000	4,73%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000	1 043 592	1,86%

EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000	2 040 960	3,65%
EN 2022 CATB 2EME T	25 000	2 500 000	2 508 200	4,48%
BTA 6% AVRIL 2024AA	500	482 000	483 142	0,86%
BTA 6% AVRIL 2024BB	200	192 600	193 257	0,35%
BTA 6% AVRIL 2024CC	500	482 000	483 142	0,86%
BTA13042028B	500	466 000	471 800	0,84%
BTA13042028C	500	464 500	470 301	0,84%
BTA290327	1003	946 431	960 069	1,72%
<b>TOTAL</b>		<b>14 033 531</b>	<b>14 514 663</b>	<b>25,93%</b>

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période		Période Du		Période
	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	22 230	22 230	34 299	34 299	34 299
Revenus des obligations	385 547	741 883	299 195	588 108	1 288 082
Revenus des BTA	56 502	135 248	79 634	158 235	319 227
<b>Total</b>	<b>464 279</b>	<b>899 361</b>	<b>413 128</b>	<b>780 642</b>	<b>1 641 608</b>

### 3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à 17 697 975 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL010722B	17/06/2022	BT	1 500 000	01/07/2022		1 499 745	1 504 178	7,6	2,69%
PL040722A	01/06/2022	BIAT	2 000 000	04/07/2022		2 000 384	2 013 045	7,6	3,60%
PL050722	22/06/2022	BIAT	1 200 000	05/07/2022		1 200 047	1 202 326	7,6	2,15%
PL200722B	20/06/2022	BT	1 000 000	20/07/2022	390	999 610	1 001 922	7,6	1,79%
CD010722G	01/06/2022	AB	500 000	01/07/2022	2 517	497 483	500 000	7,6	0,89%

CD010722K	01/06/2022	AB	500 000	01/07/2022	2 517	497 483	500 000	7,6	0,89%
CD010722N	01/06/2022	AB	500 000	01/07/2022	2 517	497 483	500 000	7,6	0,89%
CD050722J	15/06/2022	AB	1 000 000	05/07/2022	3 408	996 592	999 316	7,7	1,79%
CD050722N	15/06/2022	AB	1 500 000	05/07/2022	5 111	1 494 889	1 498 974	7,7	2,68%
CD060722J	16/06/2022	AB	1 000 000	06/07/2022	3 408	996 592	999 145	7,7	1,78%
CD060722K	06/06/2022	AB	500 000	06/07/2022	2 517	497 483	499 578	7,6	0,89%
CD180722J	28/06/2022	AB	500 000	18/07/2022	1 704	498 296	498 551	7,7	0,89%
CD180722O	28/06/2022	AB	500 000	18/07/2022	1 704	498 296	498 551	7,7	0,89%
CD190722	29/06/2022	AB	2 500 000	19/07/2022	8 409	2 491 591	2 492 429	7,6	4,45%
CD200722G	20/06/2022	AB	500 000	20/07/2022	2 600	497 400	498 350	7,85	0,89%
CD200722B	30/06/2022	AB	1 500 000	20/07/2022	5 244	1 494 756	1 495 018	7,7	2,67%
CD210722N	21/06/2022	AB	500 000	21/07/2022	2 550	497 450	498 296	7,7	0,89%
CD210722O	21/06/2022	AB	500 000	21/07/2022	2 550	497 450	498 296	7,7	0,89%
<b>TOTAL</b>			<b>17 700 000</b>		<b>47 148</b>	<b>17 653 029</b>	<b>17 697 975</b>		<b>31,62%</b>

PL010722B : Prise en pension BT, BTA 6,0% Octobre 2023, du 17/06/2022 au 01/07/2022.

PL040722A : Prise en pension BT, BTA 7% Novembre 2023, du 01/06/2022 au 04/07/2022.

PL050722 : Prise en pension BT, BTA 6,0 % Avril 2023, du 22/06/2022 au 05/07/2022.

PL200722B : Prise en pension BT, BTA 6% Octobre 2023, du 20/06/2022 au 20/07/2022.

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Placements en compte courant à terme	145 370	296 263	105 055	243 138	475 415
Revenus des Certificats de dépôt	185 570	354 659	95 634	185 075	388 926
Revenus des Pensions livrées	0	0	93 587	152 205	362 410
Revenus du Compte rémunéré	0	0	4 000	10 775	10 775
<b>Total</b>	<b>330 940</b>	<b>650 922</b>	<b>298 276</b>	<b>591 193</b>	<b>1 237 526</b>

### 3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à 11 027 000DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	9 500 000	9 548 800	17,06%
Avoirs en banque		1 478 200	2,64%
<b>TOTAL</b>	<b>9 500 000</b>	<b>11 027 000</b>	<b>19,70%</b>

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT030822SK	AMEN BANK	05/05/2022	03/08/2022	171 542	7,26
PLACT040722G	AMEN BANK	05/04/2022	04/07/2022	206 401	8,25
PLACT040722K	AMEN BANK	05/04/2022	04/07/2022	101 384	7,26
PLACT050922N	AMEN BANK	29/12/2021	05/09/2022	1 549 907	8,25

PLACT080822M	AMEN BANK	10/05/2022	08/08/2022	403 310	7,26
PLACT080822O	AMEN BANK	10/05/2022	08/08/2022	272 234	7,26
PLACT100822J	AMEN BANK	12/05/2022	10/08/2022	503 978	7,26
PLACT120722SP	AMEN BANK	14/03/2022	12/07/2022	96 645	7,25
PLACT130922J	AMEN BANK	15/06/2022	13/09/2022	501 376	7,85
PLACT240822M	AMEN BANK	23/05/2022	24/08/2022	503 255	8,25
PLACT240822N	AMEN BANK	23/05/2022	24/08/2022	1 006 510	8,25
PLACT240822O	AMEN BANK	23/05/2022	24/08/2022	503 255	8,25
PLACT240822SA	AMEN BANK	23/05/2022	24/08/2022	503 255	8,25
PLACT240822SM	AMEN BANK	23/05/2022	24/08/2022	503 254	8,25
PLACT250822A	AMEN BANK	23/05/2022	25/08/2022	402 531	8,25
PLACT250822DB	AMEN BANK	23/05/2022	25/08/2022	100 633	8,25
PLACT250822J	AMEN BANK	23/05/2022	25/08/2022	301 899	8,25
PLACT250822SA	AMEN BANK	23/05/2022	25/08/2022	301 899	8,25
PLACT250822SC	AMEN BANK	23/05/2022	25/08/2022	150 949	8,25
PLACT280922E	AMEN BANK	20/06/2022	28/09/2022	140 265	7,85
PLACT280922G	AMEN BANK	20/06/2022	28/09/2022	200 379	7,85
PLACT280922M	AMEN BANK	20/06/2022	28/09/2022	270 511	7,85
PLACT280922SB	AMEN BANK	20/06/2022	28/09/2022	360 680	7,85
PLACT290822K	AMEN BANK	15/09/2022	29/08/2022	492 747	8,25
<b>TOTAL</b>				<b>9 548 800</b>	

### 3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Intérêts courus sur comptes rémunérés	23 074	28 105	26 711
Intérêts Intercalaires	30	0	151
<b>Total</b>	<b>23 104</b>	<b>28 105</b>	<b>26 862</b>

### 3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Gestionnaire	33 851	30 137	31 420
<b>Total</b>	<b>33 851</b>	<b>30 137</b>	<b>31 420</b>

### 3.6. Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Retenue à la source	1 043	5 481	7 720
CMF	6 327	5 797	5 980
Jeton de Présence	22 866	18 667	22 075
TCL	0	401	1 125
<b>Total</b>	<b>30 236</b>	<b>30346</b>	<b>36 900</b>

### 3.7. Capital

<b>Capital social au 31-12-2021</b>	<b>47 555 066</b>
Souscriptions	57 194 195
Rachats	-50 275 492
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	-110 000
VDE / titres OPCVM	0
VDE / Emprunt de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	-24 000
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	-19 500
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	-7 863
Plus ou moins-value report sur titres Etat	0
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	0

Plus ou moins-value report sur emprunts	134910
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-18 348
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	16 552
<b>Variation de la part du capital</b>	<b>6 890 454</b>
<b>Capital au 30-06-2022</b>	<b>54 445 520</b>

La variation du capital de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève à 6 890 454 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève à 5 905 429 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 30/06/2022 est de 531 614 DT contre 464 094 DT au 31/12/2021.

**Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :**

<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2021</b>	<b>1 413</b>
Nombre d'actionnaires entrants	391
Nombre d'actionnaires sortants	279
<b>Nombre d'actionnaires au 30-06-2022</b>	<b>1525</b>

### 3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/06/2022 s'élèvent à 1 530 186 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Sommes distribuables exercices antérieurs	327	2 411 677	185
Résultat d'exploitation	1 381 976	1 170 635	2 463 202
Régularisation du résultat d'exploitation	147 883	10 105	51 824
<b>Total</b>	<b>1 530 186</b>	<b>3 592 417</b>	<b>2 515 211</b>

### 3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	92 595	180 653	85 635	170 211	351 024
<b>Total</b>	<b>92 595</b>	<b>180 653</b>	<b>85 635</b>	<b>170 211</b>	<b>351 024</b>

### 3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	13 227	25 807	12 234	24 316	50 146
Services bancaires et assimilés	3	7	3	363	856
TCL	1 640	3 295	874	2 328	5 875
Jetons de présence	5 867	7 847	2 002	3 982	8 030
<b>Total</b>	<b>20 737</b>	<b>36 956</b>	<b>15 113</b>	<b>30 989</b>	<b>64 907</b>